

POUR LE VIVANT,  
POUR LES DROITS,  
POUR LA PAIX

# UNE AUTRE EUROPE EST POSSIBLE

*Petit manifeste écologiste  
pour de grands  
changements.*

Ils nous ont volé l'Europe. Il est urgent de la reconquérir, et de la tirer des mains des lobbies qui la corrompent, des populistes qui la défont, des xénophobes qui la combattent, des technocrates qui l'étouffent. Le temps presse. 6 des 9 limites planétaires sont dépassées. L'eau de pluie n'est plus nulle part potable tant elle est polluée par les toxiques répandus pour assouvir la soif productiviste de l'humanité. Les événements météorologiques dépassent les prévisions déjà alarmistes des scientifiques, marquant le passage dans un nouveau régime climatique. Les tensions, conflits et guerres liés aux pressions sur les ressources vont s'accroissant. Un tout petit virus, résultat de la prédation humaine sur la nature, a secoué la planète entière, mis à mal l'économie mondiale et enterré des décennies d'efforts de lutte contre la pauvreté dans le monde. Les faux-semblants des libéraux et des productivistes apparaissent au grand jour, quand vingt ans après avoir annoncé la sortie du gaz et en particulier du gaz russe, nous sommes toujours dépendants des énergies et matières premières d'un régime qui envahit, détruit, humilie, et tue ; quant l'Europe court pour son approvisionnement gazier dans les bras d'un Qatar qui aime à mettre à mal nos démocraties à grands coups de valises de billets. Le capitalisme lui-même se mange la queue : nous sommes entrés dans une nouvelle ère, celle du capitalisme de pénurie, qui ne parvient même plus à fournir le monde d'abondance dont il contenait pourtant la promesse ultime.

Le temps presse, mais les dirigeants du monde semblent enfermés dans les trois dogmes dénoncés hier par l'immense Mireille Delmas-Marty qui, tout comme Bruno Latour, nous a subitement quitté cette année : le dogme de la croissance, le dogme de l'anthropocentrisme, et le dogme de la souveraineté solitaire. Relance des énergies fossiles et de la si dangereuse énergie nucléaire, de l'agriculture qui s'accapare les sols et l'eau, retour de l'austérité après un « quoi qu'il en coûte » qui a surtout bénéficié aux plus riches, conquêtes nouvelles de la finance et de ceux qui en profitent : à l'espace, et à ce qu'il reste de vivant sur la planète, sont les solutions mises sur la table par des régimes à bout de souffle, et des leaders qui peinent à penser et à construire le monde qui vient.

**À vous,** la génération climat

**À vous,** les citoyennes et citoyens engagés dans la transformation de votre consommation

**À vous,** les travailleurs des plateformes, les femmes de ménage, les ouvriers du bâtiment travaillant dans des conditions de sûreté climatique de plus en plus dangereuses

**À vous,** les femmes du monde entier qui se lèvent contre l'oppression

**À vous,** les combattantes et combattants du vivant,

**À vous,** les jeunes, mais aussi les plus âgés, les familles,

les résistants du quotidien

**À vous,** les salariées et salariés, les chômeuses et les chômeurs, contraints d'organiser vos luttes par les réseaux sociaux tant les structures de représentation traditionnelle ont été affaiblies

**À vous,** les défenseurs de la démocratie, de l'humanisme, de la paix, ou du vivant, de plus en plus menacés par l'extrême-droite, les autoritarismes, les mafias internationales – parfois légales !

**À vous,** citoyennes et citoyens européens

**Je veux dire que tout n'est pas perdu. Une autre Europe est possible.**

# FACE AUX MENACES PLANÉTAIRES, IL FAUT UN NOUVEAU COSMOPOLITISME.

**Nous sommes au moment du basculement. Comme dans les années 70s, le mythe d'une croissance qui répondrait à tous nos maux s'est effondré.**

les catastrophes climatiques se font de plus en plus violentes. L'heure est à la construction de notre sécurité d'approvisionnement. Comme dans les années 70s, des mouvements sociaux et environnementaux animent et agitent notre société, dans des conditions, sous des formes et avec une ampleur nouvelles, comme si le peuple était plus responsable et plus à même de se reprendre en main que ne le sont ses élites. Il n'est pas seul. Les juges reconnaissent et érigent de nouveaux droits, du droit de vivre dans un environnement sain à celui à un climat stable, en passant parfois par le droit de se voir réparé face aux atteintes portées à sa vie et à sa santé par les divers polluants répandus partout, si longtemps. Comme dans les années 70s, des révoltes éclosent dans le monde entier. Celle, si courageuse, des femmes puis des hommes d'Iran, pour les droits, la vie,

Essence à la pompe, moutarde dans les supermarchés, iPhone dans les magasins Apple, nuggets chez McDonalds, ou encore prix d'un gaz devenu plus rares : l'aspect matériel et la finitude du monde se rappellent à nous tandis que

et la liberté fait écho aux mobilisations chinoises, ayant débuté chez les ouïghours, pour des conditions de vie et de travail saines. Elles répondent aux mobilisations des étudiantes, étudiants et mouvements sociaux chiliens, qui sont parvenus à remettre la gauche au pouvoir malgré l'échec d'une réforme constitutionnelle des plus ambitieuses. A de maints égards, la révolte chilienne fait miroir à celle des gilets jaunes, en France, pour une transition juste, et accélérée, dans la justice et l'approfondissement démocratique ; comme au mouvement climat qui se diversifie mais se bat, de concert, pour une planète vivable et juste, ou aux révoltes dans les territoires d'outre-mer français qui, du chlordécone aux déchets en passant par les services publics, clament leur droit à l'égalité.

Mais nous n'avons cette fois pas le droit à l'erreur. Car les grandes mobilisations des années 70s, de la pensée à la rue en passant par les premières grandes conférences internationales pour l'environnement, ont échoué à transformer le monde et à dévier l'expansion d'un capitalisme dévastateur. Le marché s'est imposé partout, et a imposé ses lois.

Les accords de commerce, devenus accords de libre-échange, leurs tribunaux d'arbitrage et le déploiement du droit global ont permis à l'économie de prendre le dessus sur les démocraties. L'effondrement du bloc soviétique a créé une nouvelle illusion : celle du TINA-There Is No Alternative, celle de l'inévitabilité du modèle libéral. L'Europe se voulait le continent de la régulation d'une finance devenue folle ; mais l'idéologie de la construction de la paix par le commerce a fini par conduire cet espace empli de promesse à se transformer en la région la moins régulée du monde en matière d'échanges commerciaux. Les promesses d'encadrement de la finance et de transformation environnementale, en particulier avec le Green Deal, ne pourront être menées à leur terme tant que l'avidité pour l'argent reste le maître mot du monde.

**L'Europe se voulait le continent de la régulation d'une finance devenue folle**

## L'EUROPE EST À LA CROISÉE DES CHEMINS.

**Nous sommes peut-être à un tournant. L'Europe, qui était morte à Sarajevo de ses égoïsmes nationaux et de son aveuglement volontaire face aux massacres, est peut-être ressuscitée de ses cendres le 24 février 2022, avec la terrible invasion de l'Ukraine par Vladimir Poutine.**

La pandémie Covid19 avait déjà secoué un continent endormi : l'Europe a su enfin construire des instruments, notamment financiers, de protection commune. Face aux feux qui ravagent le continent, des pompiers de tous les états membres se soutiennent désormais. Des propositions de réforme de l'Union, du fonctionnement institutionnel, d'élargissement (communauté politique européenne) et d'approfondissement (notamment dans le domaine fiscal) semblent enfin mises de manière sérieuse sur la table. Et les premières réformes sociales, de l'égalité salariale femmes-hommes au salaire minimum européen, voient enfin le jour.

### **Construire une autre Europe, et un autre développement**

Ce n'est pas le moment de désertir la scène européenne. L'Union est à la croisée des chemins, et sa bifurcation repose entre les mains des écologistes et des humanistes qui ont le devoir et la responsabilité de construire une autre Europe ; tout comme Arturo Escobar nous appelle, dans son livre « Sentir-penser avec la Terre », à construire un alter-développement. Car nous avons plus que jamais besoin du projet européen, d'un projet de paix et de justice, d'un projet qui se dote d'un plafond environnemental reposant sur les limites planétaires et d'un plancher social, aux normes suffisamment élevée pour lutter contre l'exclusion et garantir une vie digne à chacune et chacun. Une Europe qui a envie d'agir ensemble par-delà ses intérêts économiques et financiers nationaux. Une Europe qui

se décideraient enfin à se libérer de la domination des énergies fossiles et de la soumission à des puissances tierces pour s'affirmer enfin, en son intérieur comme à l'extérieur, comme un acteur majeur dans le monde. Une Europe qui pourrait enfin afficher clairement sa détermination à en finir avec la corruption comme avec les atteintes à l'état de droit, une Europe qui réinventerait les droits des citoyennes et des citoyens du 21<sup>e</sup> siècle en plaçant en son cœur l'égalité femmes-hommes, la fin de la misère et de l'exclusion, la réduction des inégalités et évidemment la préservation de ce qui nous est commun à toutes et tous : notre Terre-mère.

Je ne suis pas naïve. En tant que Vice-Présidente du Groupe Verts/ALE au Parlement européen, je constate chaque jour, la difficulté de faire évoluer l'Europe et de la pousser à répondre aux grands défis de notre temps. Les soubresauts qui l'agitent aujourd'hui sont inhérents au moment de vérité que traverse aujourd'hui l'Europe : retomber dans ses vieilles antennes nationalistes et identitaires, ou se reconstruire.

Nous sommes à un moment charnière : celui où nous saurons si nous réussissons à limiter le dérèglement

climatique à un niveau qui permet encore à chacun.e de survivre, ou si nous condamnons tout ou partie de l'humanité à une mort précoce et terrible ; si nous réussissons à agir en tenant compte de la justice dans le changement de modèle comme dans l'adaptation au nouveau régime climatique, ou si nous nous résignons soit à l'inaction écologique, soit à l'action autoritaire et donc par définition inhumaine. C'est en ce même moment charnière que nous nous affrontons à nouveau à l'un des plus grands fléaux de l'Humanité : le retour des

### **Nous avons plus que jamais besoin du projet européen, d'un projet de paix et de justice**

extrêmes droites et des forces identitaires partout autour de la planète, de l'Inde au Brésil et aux États-Unis, en Hongrie et en Pologne, en Italie et aussi en France. Même assagie, même dédramatisée, l'extrême droite reste une menace profonde que nous devons combattre coûte que coûte.

Nous sommes à un moment charnière : celui où nous devons absolument reprendre en main une décision politique aujourd'hui trop souvent confiée aux lobbies. Je l'ai vu dans mon combat pour les forêts d'Amazonie, du Congo, d'Indonésie ou d'Europe : si certaines entreprises travaillent désormais à des législations contraignantes, la grande majorité d'entre elles, et en particulier dans le secteur financier, continuent à

faire battre en retraite toute velléité suffisamment ambitieuse pour nous permettre de respecter enfin les droits de ces forêts, comme de leurs habitants. J'y suis chaque jour confrontée dans le combat contre les énergies fossiles : l'Europe a confié aux opérateurs gaziers eux-mêmes le soin d'analyser, de projeter et de construire, à grand renfort d'argent public, les infrastructures dont ils seront eux-mêmes bénéficiaires. Je l'ai observé dans le cadre de la réforme de la politique climatique pour l'industrie : de l'amendement Ferrari exemptant les voitures de luxe de toute obligation

environnementale dans la décennie qui vient, à la perpétuation des «quotas gratuits» qui permettent à l'industrie européenne de continuer à polluer sans payer, ce sont encore les intérêts financiers des puissants qui l'emportent. Et il en va malheureusement encore de même pour les batailles de l'édition et de la presse indépendantes face aux milliardaires, du Nutriscore face au lobbying de Ferrero ou du glyphosate de Monsanto face à l'impératif de la santé publique...

## LA SCÈNE POLITIQUE EUROPÉENNE NE SERA PLUS JAMAIS LA MÊME

L'Europe s'est construite sur un profond désir de paix. Elle a pris forme dans un double mouvement : une architecture institutionnelle de coopération -aujourd'hui inscrite dans des Traités, des institutions et des lois communes ; et des projets concrets dont en premier lieu, celui de la mise en commun de la production du charbon et de l'acier. L'avènement du tout marché, du marché total, a quasiment anéanti le second pilier ; quand la solidarité entre les états membres s'est étiolée.

Le sort réservé au peuple grec suite à la crise financière de 2008 illustre à elle seule la manière dont la loi d'airain du marché, et de la bonne santé des flux financiers, a contrevenu aux objectifs de paix et de prospérité partagée européens. Mais il faut également lever le voile sur le traitement réservé aux migrantes et aux migrants, fuyant des conditions de vie difficiles, perdant la vie en Méditerranée ou se heurtant aux murs qui se construisent partout sur le continent, jusque dans la forêt primaire de Bialowieza, en Pologne. Ou encore comprendre comment les états d'Europe centrale et de l'est, dont les peuples s'étaient levés avec courage et détermination pour la liberté et la démocratie, aspirant à rejoindre une Europe occidentale qui avait promis de les soutenir, ont été laissés des décennies durant dans l'antichambre de la construction européenne. Si la Croatie rejoint en ce 1er janvier 2023 la zone euro, la Bulgarie et la Roumanie se voient encore refusée par les Pays-Bas l'entrée

### Le sort réservé au peuple grec fut éloquent.

dans l'espace Schengen, quand plutôt que de construire des coopérations avec l'est du continent, l'ouest a depuis les années 90s préféré nouer des accords commerciaux avec la Russie, allant jusqu'à faire une place à Gazprom dans le Palais des glaces de Versailles. Les profits tirés par les premiers Ministres français et allemand de leur engagement auprès de Poutine ne pouvaient avoir d'autre issue que l'humiliation et l'affaiblissement de celles et ceux qui, de la révolution de velours à Solidarnosc, s'étaient levés face à l'oppression.

Les droites se radicalisent, les nationalismes ré-émergent et ont mené au Brexit, quand les extrêmes se hissent à nouveau au pouvoir. Les gauches doivent se réinventer, après le « moment populiste » qui a marqué le continent. Ce n'est possible qu'à travers l'acceptation de la finitude de la planète, l'extension des droits et une bataille acharnée pour la démocratie. Par l'écologie.

# LE TEMPS DU SOVERAINISME SOLIDAIRE EST VENU

**Nous pouvons gagner ce et ces combats.**

**Nous pouvons reprendre la main sur notre avenir. Si nous sommes ensemble, debouts, pour et dans la justice.**

Mais je ne crois pas au seul bougé des représentantes et représentants des partis politiques.

Si le progressisme peut évoluer, s'il peut revenir au pouvoir, ce n'est que parce que la société s'empare de notre devenir politique commun.

Si nous pouvons emporter le combat de l'inscription dans notre droit du crime d'écocide et de la reconnaissance des droits de la nature, ce n'est que parce qu'à travers le monde, et de l'est à l'ouest de l'Europe, des citoyennes et des citoyens se dressent chaque jour pour l'Harmonie avec la Terre et contre celles et (surtout) ceux qui lui portent atteinte.

Si nous pouvons éviter que les océans ne soient dévastés par l'industrie minière, ce n'est que grâce aux associations, et à la mobilisation si pertinente, brillante, et précieuse, de la jeunesse européenne.

Si nous pouvons faire en sorte que les travailleurs des plateformes numériques comme des entrepôts d'Amazon retrouvent enfin la dignité dans leur travail, ce n'est que par les alliances que nous aurons su créer autour d'elles, autour d'eux, pour les soutenir dans leurs justes revendications.

Si nous pouvons mettre fin à la misère et à l'exclusion, c'est parce qu'ensemble, nous aurons compris qu'aucune politique ne peut être juste si elle n'est pleinement co-construite avec

celles et ceux qui vivent au travers de l'injustice et disposent d'un savoir précieux et pourtant si terriblement peu reconnu.

Si nous pouvons sauver la paix, ce n'est que grâce au soutien et à la solidarité sans faille des citoyennes et citoyens, encore démontrée cet hiver par toutes celles et tous ceux qui ont réduit volontairement, et souvent sans soutien des pouvoirs publics, leur consommation d'énergie ; ou par l'accueil réservé, de la Pologne au Portugal, aux réfugiés ukrainiens.

Si nous pouvons gagner la bataille de la démocratie et des droits, ce n'est que parce que chaque jour nous affirmons notre soutien aux femmes afghanes face au régime taliban, aux femmes polonaises qui défendent le droit à disposer de leur propre corps, aux institutrices et instituteurs hongrois qui se battent pour une éducation digne.

**Seuls nos combats  
solidaires  
peuvent sauver  
le vivant**

Si nous pouvons emporter la bataille du climat et du vivant, ce n'est que parce qu'à travers le monde nous menons en solidarité et coordination des combats face aux projets destructeurs et inutiles, ainsi qu'en Méditerranée face au projet gazier BarMar, ou en Afrique du Sud face à Total.

Nous pouvons sauver l'Europe, et en construire une autre. Si nous parvenons à dépasser nos propres intérêts et à penser, plutôt qu'une souveraineté solitaire, une souveraineté solidaire.

Ces quelques propositions comme une pierre dans le débat politique européen.

**SAUVER L'EUROPE  
POUR SAUVER  
LE CLIMAT.**

**10 PROPOSITIONS  
POUR UNE EUROPE  
DU VIVANT,  
DES DROITS ET  
DE LA PAIX**

## **UN TRAITÉ ENVIRONNEMENTAL EUROPÉEN POUR SAUVER LE CLIMAT**

**Les émissions de gaz à effet de serre continuent à s'envoler, la biodiversité à disparaître, les produits toxiques à être épanchés dans l'atmosphère parcourant parfois des dizaines de milliers de kilomètres, l'eau douce vient à manquer, les glaciers des pôles comme des montagnes viennent à fondre, l'océan s'acidifie...**

L'Union européenne a, dans cette dégradation des conditions de vie sur Terre, une responsabilité double : à la fois historique, car le modèle de développement qui engendre cette destruction massive est né sur notre continent, pendant la révolution industrielle, faisant durablement de

l'Union l'un des pollueurs majeurs du monde ; et actuelle, car l'Union elle-même ne parvient pas encore aujourd'hui à respecter les limites planétaires. La France, à elle seule, dépasse 6 des 9 limites planétaires aujourd'hui établies. Autre exemple : l'Union européenne, à travers sa consommation, représente 16 % de la déforestation mondiale selon le WWF-l'accord trouvé pour interdire de mettre sur le marché intérieur des produits issus de la déforestation ou de la dégradation des forêts réduira, on l'espère, considérablement cette empreinte sur les poumons du monde.

Les engagements environnementaux pris jusqu'à aujourd'hui le sont dans la douleur, et dans une bataille acharnée contre ceux qui défendent encore et toujours



leurs profits. Et tandis que les tribunaux reconnaissent de façon croissante la nécessité de lutter contre le dérèglement climatique au nom des droits à la vie et à la santé comme aux Pays-Bas dans l'affaire Urgenda, de la défense des libertés fondamentales comme la Cour Constitutionnelle allemande, ou de la nécessité de respecter les engagements inscrits dans la loi comme en France avec l'Af-faire du siècle, ou de lutte contre la pollution avec diverses décisions de la Cour de Justice de l'Union européenne notamment contre la France, le fonctionnement même de l'Union européenne n'est toujours pas soumis à l'obligation de revenir aux limites planétaires. En découlent des politiques parfois ambitieuses, quand la situation politique le permet et que la pression citoyenne est suffisamment forte, parfois marquée par des retours en arrière et des régressions, lorsque le contexte politique se tend ou que les entreprises profitent des règles économiques pour faire valoir leurs intérêts sur l'intérêt général.

J'aimerais ici faire un pas de côté. Car parler de budget carbone ou de limites planétaires n'a pas véritablement de sens si nous n'évoquons pas également l'impératif de la justice. La Déclaration du Sommet de

Rio de 1992 reconnaissait déjà, dans son article 7, la « responsabilité commune mais différenciée » des différents états dans l'Anthropocène. Si l'on regarde du côté de l'empreinte écologique de l'Union européenne, calculée par l'Agence européenne de l'environnement, elle est déjà de deux fois supérieures à la biocapacité de la Terre. Mais encore faut-il ajouter à ces considérations celles relatives à la justice ; or, selon le principe d'équité (en limitant la part de l'Union européenne à son nombre d'habitantes et d'habitants), la part de l'Union européenne au sein de ces limites planétaires équivaldrait à 9,1 % tandis que selon le principe du droit au développement (la capacité de l'ensemble des pays du monde à atteindre un niveau similaire de développement), cette part s'effondre à 4,1 %. L'Union européenne agit en quelque sorte comme si, là encore, tout ne reposait que sur des vérités découlant immédiatement de chiffres, alors que la grande question politique du 21<sup>e</sup> siècle repose sur la volonté des peuples du monde à garantir la Justice.

D'ailleurs, le Pilier des droits sociaux de l'Union européenne, adopté en 2017, a certes inspiré de nombreuses législations ainsi que la directive

### **L'action de l'Union européenne doit s'inscrire dans l'impératif de justice mondiale**

visant l'égalité salariale femmes-hommes ou le salaire minimum européen, mais garde un aspect profondément symbolique de même que les indicateurs relatifs au bien-être ou aux objectifs mondiaux de développement durable.

L'Union européenne s'est engagée à organiser une Convention Citoyenne sur l'avenir de l'Union européenne, sans promettre d'en proposer au suffrage les propositions. Parmi celles-ci, certaines sont prometteuses pour l'Union, ainsi que la fin de l'unanimité en matière fiscale, la création de listes trans-européennes pour les élections du Parlement européen, ou la requête de nouvelles règles constitutionnelles visant la protection de l'environnement. Ces propositions sont aujourd'hui prises en main par le Parlement européen et certains leaders des états membres, et donneront peut-être lieu, qui sait, à une refonte des Traités.

Mais pour reconstruire en profondeur l'Union européenne, encore faudrait-il lui redonner un sens profond, à la manière dont ses pères fondateurs avaient imaginé un projet de paix et de prospérité partagée qui trouve aujourd'hui ses limites.

Seule une direction fédéraliste et profondément écologiste, reposant sur un Traité environnemental européen donnant naissance à une politique « donut » faisant des limites planétaires le plafond et des droits humains et sociaux le plancher des politiques européennes, sera à même de maintenir l'unité du projet européen, la prospérité partagée, et la paix.

Ce Traité pourrait reconnaître à la fois les droits de la nature et le droit humain à un environnement sain -et ainsi poser des bases légales pour garantir à chacune et chacun le droit à un climat stable, à une eau potable quand celle-ci fait déjà défaut à plus de 400

000 personnes en France, ou encore à l'énergie en particulier quand les prix du gaz ou du pétrole explosent. Il graverait dans le marbre le principe de non-régression, permettant de garantir que même en temps de crises, la démocratie environnementale resterait pleine et entière. Il poserait surtout, dans le respect des principes devant régir la paix et donc la justice dans le monde, un seuil maximum de ponction sur les limites planétaires par l'Union européenne. Les états membres auraient alors des objectifs concrets et contraignants à

### **Un Traité environnemental faisant des limites planétaires le plafond et des droits sociaux le plancher des politiques européennes**



viser, tandis que l'Union européenne dans son action serait contrainte de respecter le fait qu'aucun de ses projets n'empiète plus sur la capacité des écosystèmes à se régénérer à un rythme naturel. Ainsi hissées en haut de la hiérarchie des normes, les limites planétaires contraindraient l'ensemble des politiques publiques, mais aussi des actions privées, qui prendraient place sur le territoire de l'Union. Ce Traité intégrerait évidemment le Pilier des droits sociaux de l'Union européenne, et donnerait toute leur valeur à la fois à la Charte européenne des droits fondamentaux, et de la Convention européenne des droits humains. Ce faisant, l'Union retrouverait une véritable boussole politique : celle de garantir, sur son sol et au-delà, la capacité de vivre, dignement, sur notre seule et unique planète.

## 2 SORTIR DE L'AUSTÉRITÉ, RENVERSER MAASTRICHT ET LE TSCG

La gauche a adhéré à l'idée de construction européenne véhiculée par le Traité de Maastricht, emportée

par l'effondrement du bloc de l'Union soviétique et le profond désir d'intégrer et de construire un avenir commun avec des peuples qui s'étaient soulevés avec force et détermination contre l'autoritarisme et pour la démocratie.

Le Traité de Maastricht fut aussi et malheureusement celui qui posa les bases d'une institution libérale qui a miné, plutôt qu'approfondi, la solidarité entre états et peuples européens. Quelque part, Maastricht entérina une vision de l'Europe dans laquelle les états

membres et l'Union elle-même ne devait plus mettre l'économie au service d'un objectif partagé, mais devenir les horlogers qui, pour reprendre Friedrich Hayek, veillent « au respect des conditions de bon fonctionnement » de l'ordre du marché lui-même. Les critères de convergence établis, et que nous proposons de remplacer à travers le Traité environnemental européen, entérinent ainsi une Union à la fois libérale et austéritaire. Le sort réservé à la Grèce pendant la crise économique et financière de 2008-2010 est le résultat direct et concret des choix politiques d'alors. Ces mêmes règles qui ont écrasé les peuples et accru les inégalités entravent aujourd'hui l'investissement si nécessaire à la fois dans la transition écologique, et les services publics et sociaux. Ils ne peuvent plus constituer l'alpha et l'oméga des politiques publiques européennes. Il est temps de tourner la page de Maastricht.

### Des critères de convergence fixés autour d'une protection sociale minimum et du retour aux limites planétaires

Notre proposition est, dans un cadre constitutionnel réformé par le Traité environnemental, de transformer en profondeur les critères de convergence et politiques liées au Semestre européen. Nous voulons remplacer les règles actuelles, sans fondement économique, par une seule règle opérationnelle d'ajustement de la dette qui prendrait la forme d'une « règle de dette verte », désactivant ainsi la règle des 3 % de déficit et contraignant à l'investissement dans la transition écologique. Les investissements seraient également amortis dans le cadre du calcul de la dette, permettant à la fois les investissements écologiques et les investissements dans les infrastructures sociales délabrées (logements, établissements scolaires ou médicaux...). Les états auraient ainsi à présenter à la Commission européenne non plus des plans de retour aux critères de Maastricht, mais d'atteinte des objectifs nouvellement fixés, à savoir une protection sociale minimum et le retour au respect des limites planétaires.

# 3 UNE EUROPE DES COMMUNS

**Pour reprendre les mots des convivia- listes : nous partageons une commune Humanité. Nous partageons également avec le non-humain une commune « ter- restrialité », pour reprendre cette fois les termes proposés par Bruno Latour.**

Or, la façon dont nous proposons de remettre l'Europe sur les rails repose sur une nouvelle approche des communs, soutirés aux règles du marché total et à ses maîtres.

D'une part, les communs naturels feraient l'objet des réformes nécessaires pour les préserver et pour les partager. Ainsi, la Politique Agricole Commune serait remaniée en profondeur et mise

**Reconnaître les communs, c'est garantir des droits nouveaux.**

au service de l'ensemble des paysannes et des paysans, quand 20 % des agriculteurs (intensifs) s'accaparent aujourd'hui 80 % des subventions européennes. Elle serait également mise

au service de la protection de la nature et de la santé, en subventionnant toutes celles et tous ceux qui avancent vers l'agriculture bio et la fin des pesticides et des engrais chimiques, ainsi que vers la restauration des sols et de la biodiversité végétale. Des forêts primaires reviendraient en Europe, ainsi que le suggère Francis Hallé; quand l'eau serait équitablement partagée et les écosystèmes aquatiques traités dans le respect de leurs droits : concrètement, cela signifierait la fin des projets d'accaparement par les mega-bassines ou par des firmes telles que Vittel ou Nestlé, et la reconnaissance des droits des fleuves et rivières.

Reconnaître les communs, c'est aussi garantir le droit à l'eau potable ou à l'énergie

(propre, qui ne nuise ni à la santé, ni à la planète, ni aux générations futures) et lutter contre la privatisation et la financiarisation du vivant à l'opposé de la dynamique actuelle privatisant les connaissances sur le vivant et allant vers la création d'un « marché de compensation de la biodiversité ». L'Europe ne pourrait-elle pas, plutôt que d'approfondir le marché de l'énergie, envisager que les entreprises énergétiques aient pour actionnaires majoritaires des autorités publiques, fussent-elles nationales ou locales ? C'est ainsi qu'à Grenoble s'est opérée la transition énergétique vers le 100% renouvelables, et c'est aussi ce qui nous permettrait de contraindre la pollueuse majeure TotalEnergie à sortir de projets violant les droits humains et bafouant ceux de la nature ainsi que le projet EACOP en Tanzanie et Ouganda.

D'autre part, les communs sociaux seraient eux aussi préservés; grâce à la réforme du Semestre européen et des critères de convergence et à l'obligation de respecter un socle minimum de droits sociaux et environnementaux. Le droit à l'énergie doit être reconnu dans le droit européen et garanti par des politiques publiques; cela passe par la lutte contre la précarité énergétique, l'interdiction des expulsions pour factures énergétiques impayées pendant l'hiver comme pendant les périodes chaudes estivales, et par un montant minimum d'énergie garantie à chaque foyer pour vivre dans la dignité. De nouveaux droits seront également reconnus dont celui, proposé l'été dernier par les fédérations syndicales européennes, d'interdire le travail pénible et en extérieur lors des canicules : trop de vies ont déjà été perdues.

**Des communs sociaux et naturels préservés, de nouveaux droits reconnus**

# 4 CRÉER DES ENTREPRISES PUBLIQUES EUROPÉENNES

Or, des solutions nouvelles doivent être trouvées aux défis de notre temps que constituent le dérèglement climatique et le dépassement des limites planétaires.

Jusqu'à présent, les libéraux ont envisagé la libéralisation et la privatisation, en somme, le tout-marché, comme l'unique instrument permettant de dépasser les concurrences nationales et de garantir la paix et la solidarité entre les peuples. Cette idée a guidé les politiques publiques menées en Europe sans même s'appliquer au reste du monde : ainsi de Gazprom, du Qatar ou de la cession du troisième port commercial européen, celui de Hambourg, à une entreprise (publique) chinoise, CosCo. Or, le projet Airbus a démontré que l'Union

**Je l'ai dit, l'Union européenne ne peut reposer uniquement sur des règles partagées et une structuration institutionnelle. Elle ne pourra se construire que sur des projets concrets, et partagés.**

pouvait déployer des projets de coopération concrète. Il est temps de passer à la vitesse supérieure.

Face au défi de la transition énergétique, de la construction de panneaux solaires, d'éoliennes, de batteries ou de pompes à chaleur, l'Union européenne peut agir. A la fois à travers un plan d'investissement conséquent, ainsi que l'« Inflation Reduction Act » américain, et une politique « Buy European First », acheter européen en premier. Mais pas uniquement. La détention publique partagée d'entreprises européennes d'intérêt général est possible, et constitue une véritable alternative au libre-marché. Les états membres de l'Union européenne pourraient

s'associer pour construire une ou des entreprises publiques européennes de l'énergie. Une alternative résiderait, ainsi qu'indiqué plus haut, dans une prise publique et conjointe de contrôle des entreprises européennes qui agissent aujourd'hui. Cette dynamique permettrait à la fois de garantir des conditions de travail dignes et avec une rémunération juste, le respect du droit des européennes et des européens à l'énergie, et l'accélération de la transition énergétique.

Mais s'il est un domaine qu'il est urgent d'organiser et d'encadrer, c'est bien celui de la course aux métaux et aux terres rares. Nous aurons inéluctablement des besoins en métaux renouvelés : selon l'analyse de NegaWatt pour la France, même dans une démarche de sobriété juste, nous aurons besoin de lithium, et de bauxite. Nous ne pouvons éternellement confier à des états tiers l'extraction de ces matières essentielles, pas plus que nous ne pouvons soumettre les peuples et terres des pays des Suds à de nouvelles vagues d'accaparement-exploitation, en considérant que le territoire européen et lui seul doit être impérativement protégé de l'exploitation minière. Nous ne pouvons pas non plus considérer que les entreprises minières seraient nécessairement, dans le cadre du marché, à même de produire dans des conditions de travail saines, à des prix accessibles et dans le respect de l'environnement, ces matériaux dont nos sociétés comme la planète ont pourtant besoin. L'issue est dans la création d'entreprises européennes par les états membres, et sous contrôle du Parlement européen, chargées d'exploiter ces métaux dans le respect de seuils maximums de production. Là où le libre-marché et les règles économiques d'investissement imposent la recherche du profit et le retour sur investissement, nous érigerions des plafonds maximums d'exploitation correspondant aux besoins d'une société sobre et nous garantirions les meilleures conditions sociales et environnementales de production. Qu'y a-t-il de plus concret et de plus pro-européen que d'envisager la création de telles entreprises communes européennes ? L'heure est venue.

**Des entreprises publiques européennes pour l'énergie, ou les métaux**

# 5 COMBATTRE LA MISÈRE, PAS LES PAUVRES

**La lutte contre la misère et l'exclusion doit devenir un véritable objectif politique.**

**Sous le Green Deal, la Commission a bien énoncé son souhait de ne voir « personne laissé de côté » ; mais nous ne pouvons plus nous contenter de discours.**

La pandémie, puis la guerre en Ukraine, ont montré la faiblesse des politiques sociales aujourd'hui en œuvre dans l'Union

européenne où la pauvreté s'est étendue à 100 millions de personnes, dont 50 millions en situation de précarité énergétique. Les écologistes se sont battus tant pour le pilier des droits sociaux que pour inscrire les précarités énergétiques et de mobilité dans le droit européen. Mais nous devons impérativement passer à la vitesse supérieure.

Le principe « ne laisser personne de côté » doit obtenir un statut de principe général indépassable ; chaque loi et chaque projet européen doit désormais y être soumis, ainsi que c'est le cas aujourd'hui pour le principe « ne pas nuire à l'environnement ».

Plus une décision ne doit être prise sans la participation des personnes en situation de pauvreté : ni concernant la lutte contre la pauvreté elle-même, ni concernant l'accès aux droits, ni concernant la protection de l'environnement. Un Dialogue européen permanent avec les personnes vivant en situation de pauvreté doit être mis en place, ayant vocation à co-construire les politiques publiques. C'est possible : en chargeant un organe de coordonner et de piloter les travaux de ce grand dialogue dont les préconisations devront être prises en compte. Chaque année, les personnes vivant en situation de pauvreté ayant contribué à ce travail seront appelées à participer aux débats de séance plénière du Parlement

européen, avec participation de la Commission et du Conseil.

Tous les budgets de l'Union européenne, et toutes les législations adoptées, devront prouver la manière dont elles ont tenu compte des analyses et propositions des personnes en situation de pauvreté, et devront être soumises tant à l'analyse de leur impact carbone qu'à leur impact sur les personnes les 20 et les 10% les plus pauvres. Seulement ainsi par-

viendrons-nous à faire en sorte que les politiques déployées ne soient plus jamais injustes et ne viennent pas accroître les inégalités.

Enfin, la discrimination pour raison socio-économique, reconnue dans la loi française en tant que « pauvrophobie », sera reconnue et condamnée au niveau européen.

**0 pauvreté, 0 exclusion.**

# 6 UN PLAN EUROPÉEN POUR LA JUSTICE ENVIRONNEMENTALE

**En France, la différence d'espérance de vie entre le décile des plus riches et des plus pauvres s'élève à 13,5 ans. En cause : des addictions exploitées par des entreprises éminemment bénéficiaires ainsi que Philip Morris, mais aussi l'exposition disproportionnée à des produits et flux toxiques, de logements invivables à la malbouffe.**

Là où les Etats-Unis se sont dotés de politiques publiques visant à lutter contre les

injustices environnementales, l'Union européenne n'est encore dotée d'aucun outil concret d'analyse de ces injustices et de politique publique de lutte contre ces inégalités.

Garantir la justice impose qu'aucun projet -public ou privé- ne doive pouvoir être déployé s'il en venait à ajouter une exposition toxique aux populations déjà surexposées. Les pouvoirs publics doivent également avoir pour mission de réduire l'exposition de chaque catégorie de population, et d'organiser la réparation des dommages subis par les populations concernées. Une grande loi européenne doit être adoptée, établissant une obligation, pour l'Union, ses états membres

**Une grande loi européenne pour l'égal accès à un environnement sain**

et l'ensemble des autorités publiques, d'assurer et garantir l'égal accès à un environnement sain à travers le territoire.

Un.e défenseur.e des droits environnementaux et de la nature doit être mis en place, avec un pouvoir d'investigation et la capacité de saisir la justice. Les affections climatiques et environnementales doivent être reconnues, ainsi que l'asthme et les allergies, les maladies liées à l'amiante ou à l'exposition aux essais nucléaire ou encore aux pesticides. Ce plan européen pour la justice environnementale aura pour priorité de défendre et garantir le droit des enfants à la justice environnementale.

# 7 DÉFENDRE L'EXCEPTION CULTURELLE POUR REMPORTE LA BATAILLE DES SAVOIRS

**L'Europe ne désigne pas de réalité homogène. S'il est vrai qu'il y a une Europe géographique, qui ne recouvre pas exactement l'Europe historique, et culturelle, qui elle-même ne saurait s'identifier à l'Europe politique, juridique et économique. De là toutes les difficultés pour repérer une "identité européenne". Cette identité est une réalité complexe, multiple, ambiguë.**

Sur le plan strictement culturel qui nous occupe ici, rien n'est moins évident que de donner à cette Europe des frontières claires et consensuelles. Il est bien entendu toujours possible

de rappeler les différents âges de la construction de cette identité : l'importance fondatrice de la Grèce antique, puis de l'Europe romaine, romano-chrétienne, germano-chrétienne, l'Europe de la Renaissance, des Lumières, etc. Selon les périodes envisagées et les critères retenus, l'Europe s'étend jusqu'à Jérusalem, Alexandrie, Carthage, Moscou, ou bien se resserre sur les nations d'Europe occidentale. En un sens, l'Europe culturelle est partout. Mais son risque est désormais de ne demeurer nulle part.

Confrontée à la domination des GAFAM, des plateformes et des majors Etats-Uniennes, l'Europe doit préserver un modèle unique au monde. Il faut défendre nos industries culturelles et favoriser les productions européennes. Nous demandons qu'un plan d'urgence doté d'une stratégie ambitieuse voit le jour, pour que l'Europe continue à rayonner et puisse exister dans la bataille de l'intelligence.

# 8 AGIR POUR LA PAIX : CONSTRUIRE UNE VÉRITABLE DÉFENSE EUROPÉENNE ET LUTTER CONTRE LES SEMEURS DE HAINE

La Facilité européenne pour la paix, créée en 2021 et dotant l'Union de la compétence de livrer des armes létales à des pays tiers, a bien vite, trop vite, trouvé sa raison d'être. Le chancelier allemand Olaf Scholz, citant le slogan des étudiants tchèques ayant porté la révolution de velours en 1989 : « Quand, si ce n'est pas maintenant ? Qui, si ce n'est nous ? », est même allé jusqu'à proposer la fin de l'unanimité en matière de politique étrangère (et de fiscalité, une petite révolution) ; tandis que le Commissaire français Thierry Breton et le chef de la diplomatie européenne Josep Borrell ont appelé à la « préférence européenne » pour la production d'armes. L'Union a surtout réalisé que la paix n'était jamais acquise, jusque sur son sol, et qu'il valait la peine de toujours se battre pour elle.

**L'ignoble guerre que Vladimir Poutine a mené à l'Ukraine a réveillé le désir d'une défense commune de l'Union européenne. Celle-ci a su soutenir l'Ukraine tant dans sa défense armée face à l'agression russe que pour accueillir ses réfugiés. Elle s'est aussi dotée d'un « numéro de téléphone », faisant mentir Henry Kissinger, 50 ans après la célèbre formule.**

La capacité de l'Union d'agir durablement pour la paix dans le monde ne peut toutefois reposer que sur un glissement doctrinal et stratégique plus grand encore. Les risques de conflits liés à la finitude de la planète, privant un nombre croissant de terriens et de peuples d'accès aux ressources, iront grandissants tandis que des états autrefois considérés comme inoffensifs s'octroient une puissance nouvelle. Face aux défis d'un monde multipolaire et en plein effondrement écologique, il faudra aller plus loin qu'un renforcement des capacités de défense et une préférence européenne.

L'objectif d'une armée unique à terme, véritable saut fédéral européen, reste l'objectif à suivre. Nous devons, dans un premier temps, renforcer et de coordonner les armées de l'Union européenne, en leur donnant une mission très claire : la préservation de la paix, dans la justice. La stratégie

## Une défense commune européenne pour défendre la paix et la justice dans le monde

de défense européenne doit ainsi s'inscrire dans un cadre pleinement démocratique, avec une supervision du Parlement européen, et s'inscrire pleinement en s'inscrivant dans une diplomatie de réduction de la production, du commerce et de l'usage des armes au niveau mondial à commencer par l'arme nucléaire. Nous, écologistes, réitérons notre appel à mettre fin à l'exportation d'armes à des pays tiers, hors cadre de soutien à un état en situation d'agression.

La création de cette véritable défense européenne est un préalable nécessaire à la sortie de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN), que la Finlande et la Suède cherchent désormais à rejoindre. L'avenir ne réside pas dans une alliance militaire héritée de la guerre froide, mais bel et bien dans une pleine coopération européenne qui viserait le maintien



de la paix et de la justice dans le monde.

De la même manière, les difficultés constatées dans le cadre des Nations-Unies pour donner naissance à un tribunal capable de juger des divers crimes de guerre commis par la Russie en Ukraine, dont le crime d'écocide, doit pousser la communauté internationale à faire évoluer ses règles. Le Conseil de sécurité des Nations-Unies ne peut plus donner un droit de veto total à ses membres permanents, leur octroyer ainsi un drapeau d'immunité. L'Union européenne doit par ailleurs trouver sa place à la table du Conseil de sécurité.

Mais pour garantir la paix, l'Union européenne doit également lutter contre la montée de la xénophobie, du national populisme et des haines sur l'ensemble du continent. Pour l'heure, la menace autoritaire et néo-fasciste s'installe d'autant plus vite qu'au sein des états-membres, les politiques mémorielles ont été faibles. Connaître l'histoire n'est guère suffisant, sans politique de mémoire. L'Union européenne doit créer une politique publique ambitieuse visant à garder intacte la mémoire de toutes les exactions, et de toutes les guerres, à commencer par celles menées sur son propre sol, s'étendant à celles menées par les états de l'Union hors de son territoire, et intégrant enfin une politique mémorielle de l'histoire des états dont les ressortissants sont installés sur le territoire européen. Sans justice, il n'y a pas de paix.

**Une politique pour toutes les mémoires. Sans justice, il n'y a pas de paix**

9

## CRÉER UN PRIX SIMONE VEIL POUR LE DROIT À L'AVORTEMENT, DÉFENDRE LA CLAUSE DE L'EUROPÉENNE LA PLUS FAVORISÉE POUR GARANTIR LES DROITS DES FEMMES.

**Les droits des femmes sont en recul. Nous n'avons eu de cesse de rappeler l'urgence de garantir le droit à un avortement sûr et légal dans toute l'Union européenne, et le devoir qui est le nôtre d'en défendre l'accès partout dans le monde.**

Les avancées récentes en Irlande, en Argentine, au Mexique, en Équateur, en Colombie, au Chili, en Angola, en Inde, au Kenya, en Nouvelle-Zélande, en Corée du Sud ou en Thaïlande sont des sources d'espoir. Mais les récentes attaques portées aux droits des femmes aux États-Unis comme sur le territoire de l'Union européenne, avec un gouvernement très inquiétant en Italie, montrent que ceux-ci ne sont jamais acquis.

Nous ne sommes pas toutes égales : certaines européennes sont autorisées à avorter légalement et en sécurité grâce aux droits progressivement acquis depuis les années 1970. D'autres, surtout lorsqu'elles ne peuvent pas voyager à l'étranger pour se faire avorter, sont obligées

de subir un traitement illégal dans des conditions dangereuses, risquant leur santé et leur vie. Même lorsqu'il est autorisé, l'accès à l'avortement est rendu complexe par le nouvel élan des forces réactionnaires, les faussetés nommées « clauses de conscience », les déserts médicaux ou autres complications matérielles, administratives et médicales ; plus dures encore pour celles d'entre nous en situation de vulnérabilité socio-économique. Les réalisations en matière de droits sexuels et reproductifs sont à nouveau menacées, dans une injustice qui nous est insupportable.

Nous refusons de laisser la place à des forces réactionnaires, à qui la renonciation aux droits socioéconomiques des femmes est une solution simple à une époque complexe. L'intégration européenne a apporté la paix, amélioré les conditions de vie d'un grand nombre de citoyen.ne.s et étendu la démocratie et l'État de droit. Nous pensons que le moment est venu de promouvoir l'égalité des droits pour toutes les femmes. Les femmes en Europe doivent avoir les mêmes droits fondamentaux en matière de sexualité et de procréation, le droit de choisir, ainsi que l'accès aux services de santé, à la contraception et à l'avortement sans clause de conscience.

**Le moment est venu de promouvoir les droits de toutes les femmes.**

Le 8 juin 2022, nous étions 364 à rappeler notre attachement au droit à l'avortement et à l'autodétermination au sein du Parlement européen. Nous saluons et soutenons la proposition d'inscrire le droit à l'autodétermination dans la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne, tout comme nous appelons à la proposition humaniste et pro-européenne d'une clause de l'euro-péenne la plus défavorisée. Mais puisque ces propositions tardent à aboutir, et que nous ne pouvons rester les bras croisés, nous appelons à la création d'un prix Simone Veil, du nom de la rescapée des camps de la haine et première présidente du Parlement européen, autrice de la loi légalisant l'avortement en France.

À l'image du Prix Sakharov, ce prix Simone Veil serait attribué chaque année par le Parlement européen aux actrices ou aux acteurs qui auront défendu et fait avancer le droit à l'autodétermination en Europe. Actrices ou acteurs politiques, militantes ou militants, artistes ou journalistes : ce prix ira saluer les actions en faveur du droit des femmes à disposer de leurs propres corps, et de la promotion des droits sexuels et reproductifs.

# 10 POUR UN NOUVEAU CONTRAT SOCIAL PLANÉTAIRE

**L'Union européenne a une capacité plus grande d'influer sur le nouveau régime mondial qu'elle ne le croit aujourd'hui. Premier marché mondial, puissance historique, région plus fortement constituée, elle est en capacité d'influer sur l'ordre du monde en défendant un monde multipolaire et des droits communs nouveaux.**

tence de l'Union européenne, de mettre fin aux forages pétroliers et gaziers en mer -ainsi que l'ont déjà fait la France et le Danemark, ou en s'organisant pour obtenir, auprès des Nations-Unies et de l'Autorité Internationale des Fonds Marins, un moratoire sur l'exploitation minière en eaux profondes. Elle est en capacité de porter le projet d'un Traité de non-prolifération des énergies fossiles, en impulsant des projets de soutien aux états qui refusent d'exploiter les ressources extractives sous leurs sols, à la façon de Yasuni-ITT.

L'Union européenne doit reconnaître les écocides, ces graves crimes contre la planète, les condamner et ainsi les prévenir ; en son sein, et en portant cette proposition au niveau international dans le cadre d'une réforme du Statut de Rome instituant la Cour Pénale Internationale. L'Union européenne peut également, maintenant qu'elle se dote de règles relatives à la transparence et au reporting social et environnemental des grandes entreprises, et relatives au devoir de vigilance, défendre une législation ambitieuse d'encadrement des multinationales au niveau mondial.

L'Europe a le devoir d'être à l'avant garde pour préserver le monde commun. Sur la préservation des mers et océans, en décidant, bien qu'il ne s'agisse pas d'une compé-

**Marie Toussaint**  
*Eurodéputée Groupe des Verts  
Alliance libre européenne*



**UNE AUTRE EUROPE EST  
POSSIBLE. CONSTRUISONS  
LA ENSEMBLE.**

**REJOIGNEZ LE COMBAT  
POUR UNE AUTRE EUROPE.**

✉ Inscrivez-vous à ma newsletter Justice sur :  
[www.marietoussaint.eu](http://www.marietoussaint.eu)

📷 @marie\_touss1

📘 facebook.com/100058180204856/

🐦 @marietouss1

© Benjamin Bocas